



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-75145>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **25-75145**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Thionville

**Correspondant :** Pierre CUNY, Maire de thionville

**Adresse :** Rue Georges Ditsch, Bâtiment D 2e étage, B.P. 30352 57125 THIONVILLE

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0382523235

**Courriel :** compub@mairie-thionville.fr

**Adresse internet :** <http://www.thionville.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.thionville.fr/ma-ville/finances/marche>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Location et installation d'une patinoire synthétique

**Lieu d'exécution :** 57100 Thionville, 57100 Thionville

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Location et installation d'une patinoire synthétique pour les fêtes de fin d'année qui devra être opérationnelle du vendredi 28 novembre 2025 au dimanche 04 janvier 2026 inclus. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer le marché compte tenu de la nature des prestations et pour éviter une exécution techniquement plus difficile et/ou financièrement plus coûteuse des prestations. Les candidats pourront visiter au préalable la place Anne Grommerch qui accueillera la patinoire. Contacter Mme Muguette DEVAUX au 06.75.88.03.01 pour prendre rendez vous

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 21/11/2025 et jusqu'au 11/01/2026

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune clause de garantie financière prévue

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent** : Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - FCS. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services** : Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. Toutefois en cas de groupement conjoint il doit y avoir un mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français** : français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés** : Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure** : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres** : 01/08/2025 à 14:00

**Délai minimum de validité des offres** : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice** : PA25 /033

**Renseignements complémentaires** : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.thionville.fr/mairie/finances/marche> Code NUTS : FRF33 Modalités d'ouverture des offres : Date: 01 août 2025 Lieu :  
Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :Certificat de qualification et/ou de qualité demandés aux candidats : certificat de conformité ERP et BVCTS ou équivalent Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, BP 51038 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Fax : 0388364466Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable de Nancy, 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Tél : 0383342771Mel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Strasbourg, 31 avenue de la Paix 67070 Strasbourg Tél : 0388212323Mel

: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisées. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/07/2025**